



AVIS PUBLIC

Dérogations mineures au règlement de zonage 82-704 de la Ville de Dollard-des-Ormeaux

AVIS est donné de ce qui suit :

À sa séance qui se tiendra le 13 novembre 2018 à 19 h 30 dans la salle du conseil, au 12001, boulevard De Salaberry, le Conseil entérinera une demande de dérogations mineures au règlement de zonage 82-704 aux fins de rendre l'immeuble suivant conforme aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* :

Immeuble affecté

Bâtiment au 43, rue Edgewood - No de cadastre : 2 132 793 - No de dossier : DM-132

Nature des dérogations

Permettre un retrait avant de 5,55 m (± 18 pi 2 po) au lieu du retrait avant minimal de 6,09 m (20 pieds); et

Permettre un retrait latéral gauche de la piscine creusée de 2,11 m (± 6 pi 9 po) au lieu du retrait latéral minimal de 2,43 m (8 pieds) et ce, pour la durée de vie utile de la piscine creusée.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande au cours de cette séance.

DONNÉ à Dollard-des-Ormeaux, Québec, ce 24 octobre 2018.

SOPHIE VALOIS, Greffière